



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Deuxième session
de la 57^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 12 avril 2012

MEMBRES DU COMITÉ

M. Killen, président
M. Soucy, vice-président
M. Parrott
M. Stewart

M^{me} Wilson
M. Bertrand LeBlanc
M. Melanson

le 12 avril 2012

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 12 avril 2012 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi suivant, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

21, *Loi sur la Rothesay Netherwood School.*

Le comité étudie aussi le projet de loi suivant et accomplit une partie du travail à son sujet :

22, *Loi constituant en personne morale l'Association des forestiers autorisés du Nouveau-Brunswick.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Grand-Sault—Drummond—Saint-André, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Carl Killen, député